

VISIO - Gestion des conflits et médiation locale

TOO135GCML

En Visio-conférence

A distance -
Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Identifier les sources de conflits entre élus et agents ou entre élus
- Apprendre à prévenir et gérer les tensions
- Développer des pratiques de médiation et de résolution collaborative



Public Visé

Maires, adjoints, conseillers municipaux et présidents de commissions



Pré Requis

Etre élu local

Objectifs pédagogiques

Identifier les sources de conflits entre élus et agents ou entre élus
Apprendre à prévenir et gérer les tensions
Développer des pratiques de médiation et de résolution collaborative

Méthodes et moyens pédagogiques

- Ateliers participatifs, jeux de rôle, analyse de situations réelles
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque demie journée est séquencée en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **1. Sources fréquentes de conflits dans les collectivités**
- Organisation, décisions, arbitrages et relations interpersonnelles
- **2. Méthodes de prévention**
- Communication proactive, clarification des rôles
- **3. Techniques de résolution et médiation**
- Méthodes de négociation et approche collaborative
- **4. Cas pratiques**
- Mise en situation d'arbitrage de conflits

Qualification Intervenant.e.s

Un spécialiste de la médiation et de la gestion des conflits publics.
Formation animée par un professionnel expérimenté de l'accompagnement des collectivités, expert en régulation des tensions, médiation locale et communication apaisée.
Il propose une approche pratique, structurée et orientée solutions pour prévenir les conflits, restaurer le dialogue et faciliter des décisions partagées.

Cette formation outillera les élus pour faire face aux tensions, fréquentes dans la vie locale. Elle contribuera à maintenir un climat de confiance entre élus, agents et habitants.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée **Effectif** **Tarifs (net de taxes)**

3.00 Heures
0.5 Jour

De 3 à 12 Personnes

Inter (Par personne) : 240.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org